

**Sujet :** [INTERNET] Opposition à l'implantation de nouvelles éoliennes à Brouthieres

**De :** Eric du PELOUX <edupeloux@mba-avocats.com>

**Date :** 09/07/2020 22:08

**Pour :** "pref-icpe@haute-marne.gouv.fr" <pref-icpe@haute-marne.gouv.fr>

Madame, Monsieur,

Je vous écris afin de manifester mon opposition ferme à l'implantation de nouvelles éoliennes autour du village de Brouthieres en Haute-Marne (communauté de commune de Thonnance les Moulins).

Cette village est d'ores et déjà entouré d'un nombre suffisant d'éoliennes. L'implantation d'éoliennes supplémentaires nuirait à la beauté sauvage et rurale de ce joli coin du département et nuirait à son développement touristique.

Je vous remercie en conséquence de bien vouloir reconsidérer cette décision d'implantation de nouvelles éoliennes à cet endroit.

Bien à vous,

Eric du Peloux